



MINISTÈRE  
CHARGÉ DU COMMERCE,  
DE L'ARTISANAT, DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES  
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Paris, le 8 juillet 2025

N°733



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement d'une mission dédiée à la transmission-reprise d'entreprises

**Véronique Louwagie**, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire, lance la « Mission Reprise » dont la vocation est de réunir les acteurs de la transmission-reprise pour agir massivement en faveur de la reprise d'entreprise, partout en France, en levant les freins existants.

Avec 500 000 entreprises qui devraient être cédées dans les dix prochaines années et un vieillissement des dirigeants d'entreprise, la France est confrontée à un triple enjeu : (i) vitalité de nos territoires, (ii) souveraineté et (iii) transmission de nos savoir-faire. Alors que les entreprises cédées ou transmises présentent des perspectives économiques plus favorables que celles créées, le manque de repreneurs et les difficultés inhérentes au marché des transmissions freinent la reprise de nombreuses entreprises.

Face à ces constats et afin de mieux cerner les enjeux, l'État a relancé des travaux d'analyse avec une publication annuelle des données sur la transmission, assurée par la Direction générale des Entreprises (DGE) dont les premiers résultats ont été publiés en juin : [« Les transmissions d'entreprises : tendances, défis et enjeux pour l'économie française »](#).

**Pour aller plus loin, la ministre lance une mission dédiée à la transmission-reprise, avec un objectif : réunir les acteurs de la transmission-reprise pour agir massivement en faveur de la reprise d'entreprise, partout en France, en levant les freins existants.**

Coordonné par la Direction générale des Entreprises (DGE), ce réseau nommé « Mission Reprise » rassemble les principaux acteurs nationaux de la transmission-reprise. Cette opération vise à favoriser une culture de la transmission et du repreneuriat à travers un plan d'actions élaboré par des spécialistes issus de ce réseau et répartis en quatre groupes de travail chargés d'enrichir les réflexions et de proposer des solutions concrètes :

- **Sensibilisation, information et formation** : ce groupe de travail sera chargé de mieux faire connaître au grand public et aux accompagnants les enjeux de la transmission-reprise, et ainsi d'inciter les dirigeants à anticiper leur future transmission et les entrepreneurs potentiels à envisager le repreneuriat.
- **Appariement entre l'offre et la demande** : l'objectif est de fluidifier la rencontre entre cédants et repreneurs, en s'appuyant sur les initiatives existantes, afin de maximiser le nombre de reprises.
- **Freins fiscaux, réglementaires, financiers** : les acteurs auront pour mission d'identifier les freins à la reprise et à la transmission et de faire remonter les propositions permettant de lever les obstacles.
- **Animation territoriale et coordination** : ce groupe de travail vise à garantir à terme un socle de services efficace sur l'ensemble du territoire, en s'inspirant des meilleures initiatives locales.

Chaque groupe de travail se réunira dès septembre pour être en mesure de restituer des travaux au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique fin 2025, et ainsi poser les fondations de la feuille de route « Mission Reprise ».

**La mise en place de la « Mission Reprise » constitue une opportunité inédite pour nouer un dialogue constructif entre pairs et partenaires et proposer des solutions opérationnelles.**

**Véronique Louwagie** a déclaré « *Ensemble, nous pouvons avancer concrètement sur ce chantier essentiel des transmissions reprises. Ce sont des milliers d'entreprises, partout en France, qui font vivre nos territoires, perpétuent les savoir-faire et créent de l'emploi. Avec cette mission, l'État peut s'appuyer sur un réseau d'acteurs dont l'expérience et la connaissance fine du terrain sont précieuses et permettront de mettre en place collectivement des mesures efficaces.* »

#### **Contacts presse :**

Cabinet de Véronique Louwagie : 01 53 18 46 94 – [presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr)

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – [presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)